

# L'excellence par l'Enseignement Catholique

## Conclusion

Étienne MICHEL, directeur général du SeGEC

Chers Amis,

Je vous propose, au terme de cette journée bien remplie, une intervention limitée, « kort en goed », comme disent les Flamands. Et je ne vais donc pas me lancer, comme pourrait le suggérer le titre provisoire de mon intervention, dans un exposé circonstancié sur l'excellence dans l'enseignement catholique. Il y aurait beaucoup à en dire, sans être sûr de tenir les propos vraiment incontestables.

Je préfère donc une approche plus modeste : l'excellence par l'enseignement catholique. Plus précisément, j'évoquerai la manière dont le SeGEC essaye de répondre à l'appel de Joëlle Milquet à nous investir dans son projet de « pacte pour un enseignement d'excellence ».

Quelques mots tout d'abord sur le texte qui a servi de base au lancement des travaux, et dont on n'a peut-être pas suffisamment parlé. Ce texte mérite d'être lu et sans doute relu au fil des travaux qui seront menés.

C'est un travail sérieux, qui va bien au-delà d'une première pièce à casser, un « premier draft » comme on dit. Ce texte élaboré présente déjà l'essentiel de la problématique et le diagnostic nuancé qui y est posé dépasse le stade des généralités qui caractérisent souvent les exercices du genre.

On est, par exemple, habitués aux études démontrant que l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles est simultanément insuffisamment juste et équitable. Une des originalités de l'approche proposée est que le système d'enseignement n'est plus seulement regardé dans son ensemble, ce qui est relativement aisé, mais un effort est réalisé pour prendre en considération les différentes parties qui constituent le système. Ceci représente à mes yeux un progrès considérable.

Le texte indique, par exemple, que beaucoup d'écoles atteignent dès à présent des niveaux de résultat tout à fait satisfaisants. Il relève que le score moyen de plus de 50 % des écoles ayant participé aux examens PISA en 2012 atteint des niveaux qualifiés de « bons », « très bons » ou même « excellents ».

Autre exemple, je cite : à « indice socio-économique donné, la dispersion des résultats des écoles est particulièrement élevée en FWB ». Ceci signifie qu'à côté des questions de composition de public, il s'avère que certaines écoles font beaucoup mieux que d'autres avec des publics pourtant similaires. Vous savez sans doute que nous avons nous-mêmes mené des études sur ces sujets, notamment avec Étienne Descamps et Benoît De Waele. Ces observations sont importantes et conduisent, comme le fait le texte, à reconnaître la nécessité d'approches flexibles qui tiennent compte du niveau de qualité atteint par chaque entité constitutive du système d'enseignement. Dans cette perspective, il suggère par exemple de recentrer l'inspection sur une fonction d'audit d'établissement, par opposition à une inspection des enseignants centrée sur ce qu'il est convenu d'appeler « le contrôle du niveau d'études ». Il ne faut peut-être pas trop anticiper sur des formules concrètes, mais l'idée de procéder par des audits retient notre attention parce qu'elle vise à identifier les forces et faiblesses de chacune des entités qui constituent le système.

C'est la bonne méthode si l'objectif, que nous partageons, est bien de développer une culture de la qualité, partout où c'est possible, partout où c'est nécessaire. Et cette approche sera prometteuse si elle se conjugue par ailleurs avec deux principes bien présents tant dans le texte de base du pacte pour un enseignement d'excellence que dans la Déclaration de Politique Communautaire : les principes d'autonomie et de responsabilité. L'autonomie n'est pas un but en soi, mais un moyen pour atteindre mieux des objectifs d'intérêt public. Et le principe de responsabilité est essentiel en ce qu'il permet d'identifier qui est en mesure de répondre de quoi. A cet égard, l'important est de responsabiliser des entités qui peuvent effectivement l'être en regard à la compétence qui leur est confiée et de la manière dont elles sont constituées.

Un mot à présent sur la procédure d'élaboration du projet du pacte d'excellence. L'ambition de la Ministre est considérable et les moyens mis en œuvre significatifs. Un comité d'accompagnement rassemblant les différentes sensibilités de la société civile a été constitué. Un groupe central, qui fait un peu office d'organe de pilotage, rassemble des représentants des fédérations de PO, des fédérations de parents et des organisations syndicales. Deux groupes de travail ont été mis en place et d'autres le seront prochainement. Ces deux premiers groupes visent, l'un à établir un diagnostic, une sorte « d'état des lieux » de l'enseignement aujourd'hui et l'autre, s'essaye à une réflexion prospective sur les défis de l'enseignement au XXI<sup>e</sup> siècle, tant pour ce qui concerne l'évolution des conditions de l'enseignement, que des contenus et des méthodes d'enseignement. Chacun de ces groupes est présidé et animé par deux personnes de référence qui incarnent par ailleurs différentes sensibilités. Le tandem à la manœuvre pour le groupe « diagnostic » est constitué de Philippe Maystadt, président de l'Ares, et de Marc Demeuse, professeur à l'Université de Mons ; pour le deuxième groupe, on retrouve Didier Viviers, recteur de l'ULB et Marc Romainville, professeur à l'Université de Namur.

J'en termine avec la manière dont le SeGEC s'inscrit dans ce projet. Cette journée d'étude est, dans notre esprit, une première manière d'y contribuer. Faire état des dispositifs que nous avons déjà mis en place dans l'enseignement catholique pour tendre vers certains objectifs du pacte, c'est une démarche utile. Dire ce que nous faisons, comment nous le faisons et pourquoi. C'est une occasion pour nous d'entamer une sorte de bilan ou d'état des lieux bienvenu de notre propre action. C'est aussi un message au politique : il existe des dispositifs sur lesquels l'enseignement catholique ne communique pas toujours énormément, mais ces dispositifs peuvent servir de points d'appui pour une amélioration qualitative de l'enseignement. Toutes les institutions ont désormais à s'accréditer, c'est-à-dire à être capables d'expliquer quelle est leur contribution à la poursuite d'objectifs d'intérêts collectifs. C'est vrai aussi pour le SeGEC, qui est certainement riche de la confiance des écoles qu'il représente, d'une expérience, et d'une organisation qui a fait ses preuves. Mais le SeGEC sait que son avenir dépendra aussi de sa capacité à convaincre qu'il n'existe pas seulement en raison de son héritage, mais aussi en fonction des progrès qu'il peut contribuer à amener dans notre société et pour l'enseignement.

J'en termine en disant qu'au-delà de cette journée d'étude le SeGEC a pris l'option de s'engager positivement dans les groupes de travail qui se sont mis en place dans le cadre du projet du pacte d'excellence. Suivant une méthode proposée par l'Université Saint-Louis, nous avons, à ce stade, rédigé un ensemble de notes courtes sur les principales questions pour lesquelles notre apport apparaît comme pertinent. Ce travail se poursuit sereinement en référence à l'expertise, à l'expérience et aux pratiques que nous avons développées depuis de nombreuses années.

Je saisis l'occasion pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont pris — et prennent encore — du temps pour rédiger ces notes dans les délais parfois très serrés.

Merci aussi à tous ceux qui ont préparé et assuré le succès de cette journée d'aujourd'hui. En remerciant particulièrement Guy Selderslagh, je remercie aussi tous ceux qui ont accepté de suivre son excellente initiative. Bonne fin de journée et bon retour chez vous.

Étienne MICHEL